

les décidées le mag

numéro 01
juin/juillet/août 2010

association d'habitantes

Les Décidées

les décidées éveillent les solidarités

au sommaire

interview

Les Décidées pour éveiller
les curiosités p.2

la boutique des Décidées

Ce n'est pas qu'une
boutique ! p.3

les partenaires

Sans eux, c'est mission
impossible p.4

L'interview

Carmen Baldwin et Nathalie Toutain, deux habitantes de Lurcy-Lévis, deux Décidées racontent leur projet.

Les Décidées, le mag : L'association « les Décidées » est née il y a quelques mois. Qui a eu l'idée?

Carmen Baldwin et Nathalie Toutain : Il était une fois deux mamans qui voyaient des sacs de vêtements entiers partir à la poubelle... Nous nous sommes dit « *N'y a-t-il pas d'autres moyens de vider nos armoires ? Les vêtements ne peuvent-ils pas vivre une deuxième fois ?* » Certes, il existe déjà des associations qui récupèrent des vêtements, mais pourquoi pas une structure dédiée aux habitants de Lurcy-Lévis et de ses environs ? Avec l'équipe du Centre Social nous avons réfléchi et banco nous avons lancé l'idée « au lieu de laisser jeter nous allons récupérer et recycler ».

Le mag : Quand est-elle née l'association Les Décidées ?

CB/NT : C'est le 1^{er} avril 2009 que l'association a été créée. Les Décidées étaient nées. L'aventure a démarré grâce aux conseils techniques du Centre Social. Leur savoir-faire nous a permis d'obtenir des subventions. La Mairie de Lurcy-Lévis a mis à notre disposition des locaux. Sans oublier le soutien très important et très impliqué de nos bénévoles. Nous tenons à remercier tous nos partenaires.

Le mag : Quelles sont les missions des Décidées ?

CB/NT : L'activité de notre association ne se limite pas à la collecte et au recyclage de vêtements. Nous souhaitons être un lieu d'échanges entre les personnes qui sont en recherche de lien et celles qui peuvent en offrir. De ces rencontres naissent de nouveaux projets, notre vocation est de les encourager et de les soutenir. La collecte de vêtements et leur vente est un prétexte pour favoriser cette dynamique.

Le mag : Comment fonctionne l'association ?

CB/NT : Les Décidées est une association loi 1901. Le bureau est constitué d'une présidente, Carmen Baldwin et d'une secrétaire trésorière, Nathalie Toutain et nous avons deux salariées qui sont missionnées jusqu'en juin 2010 pour la mise en place du projet grâce au financement du Fonds Social Européen. Nous comptons à ce jour environ

15 bénévoles réguliers mais c'est sans compter les dizaines de personnes qui contribuent à notre action en déposant des vêtements, des jouets et des livres.

Le mag : Vous venez d'ouvrir votre boutique, comment ça marche ?

CB/NT : L'ouverture d'une boutique comme celle-ci est un dossier complexe. L'équipe du Centre Social a été d'une aide précieuse pour y parvenir car le financement par le FSE est un procédé lourd administrativement qui demande énormément de justificatifs.

Côté bénévoles, ils viennent régulièrement trier les vêtements et aménager la boutique. Ces rencontres sont précieuses et indispensables. On vit des moments de bonne humeur et de franche convivialité. C'est pour certains le moyen de sortir de situations parfois difficiles. Mais notre boutique n'est pas qu'une boutique ! Nous voulons qu'il s'y passe plein de choses. Toute personne peut venir boire un café, faire des rencontres, échanger, se servir d'ordinateurs et d'internet, lire un bouquin et éventuellement acheter des vêtements ou participer aux activités de tri et de mise en rayon. Nous croyons beaucoup en l'Homme. Il n'y a que lui pour changer les choses. Peut être est-ce utopique mais qu'avons-nous d'autre ?

Le mag : Pour conclure que diriez-vous ?

CB/NT : Notre objectif est d'éveiller les solidarités ! Pour cela nous avons créé un lieu convivial ouvert à tous pour partager et échanger des idées. Dans le même temps et pour favoriser notre objectif nous luttons contre le gaspillage en recyclant des vêtements et en les vendant à des prix que nous qualifions de « solidaires ». C'est aussi pour nous un moyen de participer à la vie de la Cité.

Nous sommes décidées à nous bouger et à faire bouger les personnes et les institutions locales afin de rompre avec l'isolement et la morosité. Nous voulons être utiles et de bonne humeur. Donner le sourire et agir pour la bonne cause. Nous avons besoin de clients, de bénévoles actifs, d'idées dans tous les sens et de projets dynamiques.

“ Les Décidées, elles sont déterminées ”

La boutique des Décidées

Les Décidées ont ouvert une boutique solidaire rue du Capitaine Lafond à Lurcy-Lévis. Elle est là pour vous.



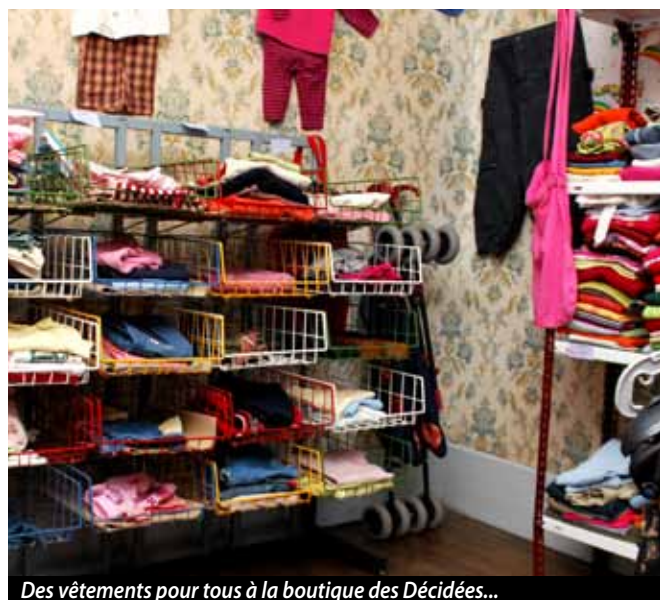
L'association les Décidées a fêté sa première année d'existence en ouvrant sa boutique solidaire au 44 rue du Capitaine Lafond à Lurcy-Lévis.

La boutique des Décidées propose des vêtements pour enfants et pour adultes. Les jouets et le matériel de puériculture occupent une place importante. C'est grâce à l'aide de la Municipalité de Lurcy-Lévis que l'association « les Décidées » dispose de ce local. Une réflexion est actuellement menée pour changer d'emplacement. En attendant, la boutique est ouverte les lundi de 8h30 à 12h et le vendredi de 13h à 18h. Venez nombreux la découvrir.

Tous les articles qui sont mis en vente, ont été auparavant triés et dépoussiérés. Les vêtements sont vérifiés et ne présentent aucun accros tout comme les jouets qui sont en parfait état de fonctionnement « *C'est la règle !* » précise Carmen Baldwin.

Ouverte à tous

La boutique accueille toutes personnes désireuses d'acheter et ainsi soutenir l'action des Décidées, mais aussi à tout individu qui souhaite se débarrasser de vêtements ou de jouets qui dorment profondément dans un placard. Tout don sera trié et examiné, voire testé avant d'être vendu.



Des vêtements pour tous à la boutique des Décidées...



...mais aussi des jouets.

Zoom sur Le Centre Social partenaire des Décidées

Le Centre Social de Lurcy-Lévis est un lieu d'accueil, d'animation, d'informations et de vie sociale pour tous

Créé en 1989, le Centre Social de Lurcy-Lévis a pour objectif de favoriser le développement social en proposant des services locaux, en développant des activités et en favorisant l'emploi local.

L'équipe du Centre Social composée de neuf personnes est riche d'activités et de domaines d'interventions. Citons le portage de repas à domicile, le service mandataire pour les personnes dépendantes à domicile, les soins à domicile, le Relais des Assistantes Maternelles (RAM), l'accueil de loisirs, l'accueil post et pré-scolaire appelé communément « garderie ». Le Centre apporte également un service de photocopies, fax et de location de matériel de pluriculture. Différents ateliers sont proposés comme l'atelier musical, l'accompagnement à la Scolarité (CLAS), des braderies enfants.

Le Centre Social est avant tout un équipement de quartier, donc de proximité, à vocation globale, accessible à l'ensemble de la population de la Communauté de Com-

munes du Pays de Lévis. Il prend en compte l'ensemble des composantes de la population et des aspirations des habitants.

Il vise la participation du plus grand nombre, en accordant une attention particulière aux familles et aux personnes confrontées à des difficultés sociales, économiques et culturelles. C'est surtout un lieu d'accueil, d'animation, de vie sociale, de rencontres et d'informations destinées à toutes les générations avec des activités destinées à faciliter la vie quotidienne, la fonction parentale... Il favorise les rencontres, les échanges et les actions de solidarité permettant d'entretenir les liens entre générations. Son action serait vaine sans la collaboration des collectivités locales avec qui il engage des actions concertées.

Le Centre Social se construit à partir des valeurs de la charte nationale définies ainsi : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

les partenaires des Décidées



Centre Social



LE MAG DES DECIDEES
la réalisation du Mag est offerte par Cyril Toutain,
Conseil en communication à Lurcy-Lévis.
www.originis.fr / Mob. 06 75 39 17 37

Retrouvez les Décidées sur  et sur www.lesdecidees.fr

Bulletin d'adhésion

Oui je désire devenir adhérent(e) de l'association «Les Décidées» pour un montant de cotisation annuelle de 5€.

Prénom : Nom :

Adresse : Code postal :

Ville :

Tél : Mob : email :